



info-conseil  
apsara

Alcool

+

Médicaments

=

Danger

# Alcool et médicaments : le mauvais cocktail !

L'alcool est une boisson festive, souvent consommée lors d'une réunion de famille, d'un pot entre amis, en boîte de nuit, mais...

## L'alcool entraîne :

- un état d'ivresse,
- une diminution de la vigilance et du champ de vision,
- une perte de contrôle de soi,
- des comportements parfois violents

## Médicaments et alcool ne doivent jamais être associés

Les médicaments sont, par définition, des produits très actifs. Ils peuvent toutefois avoir des effets secondaires plus ou moins gênants et être incompatibles avec l'exercice de certaines activités telles que la conduite de véhicules par exemple.

Si vous consommez de l'alcool alors que vous êtes sous traitement médicamenteux, vous prenez le risque d'intensifier ces effets secondaires et d'entraver l'efficacité thérapeutique de votre traitement.

## Quels médicaments ?

De nombreux médicaments sont susceptibles d'altérer vos aptitudes en provoquant un état plus ou moins prononcé de somnolence, des troubles visuels, une altération de la vigilance. Associés à l'alcool, ces effets sont majorés. Les principaux médicaments concernés sont ceux actifs sur les troubles neuropsychiques (tranquillisants et somnifères). Cependant, des médicaments très banals, utilisés dans le traitement de la douleur, de la toux ou du rhume par exemple peuvent également en être à l'origine.

## BON À SAVOIR

Pour garantir la sécurité des patients, une signalétique composée de trois pictogrammes signale, sur les boîtes de médicaments, si ces derniers nécessitent des précautions particulières, notamment lorsque la conduite de véhicule ou la manipulation de machines est envisagée.



Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

**Niveau 1 :** Soyez prudent. Ne conduisez pas sans avoir lu la notice.

**Niveau 2 :** Soyez très prudent. Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de Santé.

**Niveau 3 :** Attention danger. Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin.

Pensez à vous y référer, lisez toujours les notices associées aux médicaments qui vous ont été prescrits et n'hésitez pas à poser toutes vos questions à votre pharmacien.

**ATTENTION :** même si vous êtes négatif au contrôle d'alcoolémie, éviter de prendre le volant si vous êtes sous traitement. En effet, avec certains médicaments, même très peu d'alcool peut provoquer des effets contre-indiqués à la conduite de véhicule.